

COMMUNE DE SAINT GENEST MALIFAU

TRAVAUX DE VOIRIE 2010

BORDEREAU DESCRIPTIF DES PRIX

Prix n° 1

REALISATION COMPLETE DE LA COUCHE DE FONDATION DE LA CHAUSSEE

Travaux comprenant :

- la scarification du support existant - le chargement et l'évacuation des plaques d'enrobés
- le calibrage de la chaussée suivant la largeur retenue
- le réglage du profil en travers avec création des pentes nécessaires à l'écoulement total des eaux de ruissellement
- la fourniture et la mise en œuvre de matériaux concassés sur une épaisseur de 0.10 m
- le repérage et la protection des ouvrages rencontrés (bouche à clefs- tampons etc...)
- le compactage optimum et toutes les sujétions particulières liées à ce genre de travaux.

Ces travaux seront rémunérés d'après le volume de matériaux concassés effectivement mis en place. La densité du matériau est fixée à 2.

La tonne de 0/31.5 sera payée

Prix n° 2

REPROFILAGE AVANT REVETEMENT DE CHAUSSEES DEFORMEES

Les travaux consisteront à renforcer la chaussée existante sur certaines parties présentant des ornières. Ces travaux comprendront :

- le délimitage des accotements
- le balayage soigné du support
- le repérage soigné et la protection des ouvrages rencontrés (bouche à clefs – tampons etc...)
- l'épandage d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume dosée à 65 % à raison de 700 g au m²
- la fourniture et la mise en œuvre de matériaux enrobés denses à chaud mis en œuvre au finisseur ou à la niveleuse avec création des dévers nécessaires au bon écoulement des eaux de ruissellement.

Ces travaux seront rémunérés suivant le tonnage effectivement mis en œuvre.

La tonne d'enrobés sera payée

Prix n° 3

RABOTAGE DE LA CHAUSSEE

Ces travaux comprennent le rabotage de la couche de roulement sur une épaisseur de 5 cm, le chargement et le transport sur un dépôt désigné par le maître d'œuvre.

Ces travaux doivent permettre de mettre en place un revêtement neuf sans modifier le profil de la voie et maintenir la hauteur initiale des trottoirs.

Le mètre linéaire effectivement raboté sera payé

PRIX N° 4

REVETEMENT EN MATERIAUX ENROBES DENSES A CHAUD 0/10 OU 0/14

appliqués au finisseur sur une largeur donnée, y compris les découpes nécessaires au raccordement avec les chaussées en place, **les mises à niveau après vérification du bon fonctionnement des bouches à clés**, (tampons, etc...), le réglage des ouvrages devra être réalisé à la cote - 0.05 du niveau fini, l'arasement des accotements après la mise en œuvre des enrobés et toutes les sujétions particulières liées à ce genre de travaux notamment la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume.

Ces travaux seront rémunérés suivant le tonnage d'enrobés effectivement mis en œuvre.

La tonne d'enrobés sera payée :

- a)..... pour un dosage de 140 kg au m²
- b)..... pour un dosage de 100 kg au m²

Prix n° 5

REFECTION DE LA COUCHE DE ROULEMENT TYPE ENDUIT MINCE

Ces travaux comprennent après le reprofilage des zones déformées, le balayage soigné du support actuel, la couche de liaison à l'émulsion de bitume, la fourniture et la mise en place du revêtement mince. L'entreprise doit fournir dans son offre de prix la note technique relative au procédé proposé.

Le m² de revêtement sera payé

Prix n° 6

DECAPAGE DE TERRE VEGETALE, FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE MATERIAUX CONCASSES POUR COUCHE DE FONDATION

Ces travaux comprennent la fourniture, le transport et la mise en place par couches uniformes compactées pour constituer une fondation sous chaussée, parkings ou trottoirs suivant les profils demandés, de matériaux concassés 0/31.5

La tonne mise en place sera payée.....

Prix n° 7

REMISE A NIVEAU DES OUVRAGES

Mise à niveau soignée de tampons Ø 800, de grilles, de tampons France Télécom suivant le profil de la chaussée, le réglage sera effectué à une altitude inférieure de 0.5 cm du revêtement fini, le béton nécessaire au scellement sera dosé à 350 kg au m³ et employé dans les délais normaux d'utilisation

- a) La mise à niveau d'un tampon effectivement réalisée Ø 800 sera payée
- b) La mise à niveau d'un tampon 40 x 40 effectivement réalisée sera payée.....
- c) La fourniture de tampon fonte verrouillable Ø 600 d'ouverture série chaussée sera payée.....

Prix n° 8

REMISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLEF

Ce prix comprend la vérification du bon fonctionnement de la cheminée, accès au carré de manœuvre des robinets, à la fourniture et à la mise en place des rehausses, au réglage soigné de la bouche à clef à - 0.5 cm du niveau fini.

La bouche à clef effectivement mise en place sera payée..

Prix n° 9

DECOUPES DES ENROBES

Ces travaux comprennent la découpe soignée à la scie ou à la bêche du revêtement en place en vue d'un raccordement correct avec le nouveau revêtement. Ce prix concerne les découpes sur trottoirs et les découpes longitudinales, il ne concerne pas les découpes comptées dans le prix n° 5 et 6.

Le ml sera payé

Prix n° 10

REVETEMENT EN MATERIAUX ENROBES DENSES A CHAUD 0/10 OU 0/6 mis en place manuellement

Ce prix ne s'applique que pour les endroits où l'accès au finisseur est impossible ex : trottoirs, chemins étroits... Il comprend les découpes nécessaires au raccordement avec les revêtements en place, **les mises à niveau des ouvrages rencontrés** après vérification de bon fonctionnement, la couche d'accrochage à l'émulsion de bitume et toutes les sujétions liées à ce genre de travaux notamment la finition soignée du cylindrage.

La tonne de matériaux enrobés denses à chaud 0/10 effectivement mise en œuvre suivant le dosage donné sera payée

Prix n° 10.1

REVETEMENT EN BBSG 0/10 – 120kg/m²

Ce prix rémunère l'exécution d'un BBSG 0/10 et comprend la fourniture, le transport et la mise en œuvre ainsi que le balayage si nécessaire avant l'application, les sujétions de protection des ouvrages de voirie des caniveaux et des bordures, le balayage et l'évacuation des rejets

La tonne de BBSG 0/10 à 120kg/m² sera payée

Prix n° 10.2

GRAVILLONNAGE BICOUCHE TRADITIONNEL AVEC GRAVILLONS 4/6,3 ET 6,3/10

Ce prix rémunère l'exécution d'un gravillonnage bicouche et comprend la fourniture, le transport et la mise en œuvre des gravillons et du liant hydrocarbonés, ainsi que le balayage si nécessaire avant enduisage, les sujétions de protection des ouvrages de voirie, des caniveaux et des bordures, le compactage après enduisage, le balayage et l'évacuation des rejets

Le m² sera payée

Prix n° 11

REGLAGE DES TROTTOIRS

Travaux comprenant la découpe soignée du revêtement en place, le chargement et l'évacuation des bordures à changer, le chargement et l'évacuation du revêtement faïencé à remplacer, le réglage et le compactage des matériaux concassés en place, le repérage et la protection des ouvrages en place (bouche à clefs, tampons...)

le m² de trottoir effectivement réglé sera payé

Prix n° 12

REGLAGE DE LA COUCHE DE FONDATION SOUS CHAUSSEE, PARKINGS ET TROTTOIRS

Travaux comprenant le réglage et le compactage de la couche de fondation actuellement en place, l'apport éventuel de matériaux concassés 0/31.5, **le repérage et la mise au niveau définitifs des différents ouvrages** (bouche à clefs, tampons, etc...) avant la mise en œuvre du revêtement de surface (couche d'enrobés denses ou dallage béton)

Le m² effectivement réglé sera payé

Prix n° 13

TERRASSEMENTS EN DEBLAIS AVEC EVACUATION POUR OUVERTURE DE FORME

Ce prix rémunère les terrassements, le régalage, le réglage, le compactage du fond de forme et l'évacuation des déblais. Ce prix comprend également les frais de transport et de manutention à l'intérieur du chantier, ceux de reconnaissance, de remise en état et de finition de forme. Les quantités à prendre en compte résulteront des surfaces mesurées. Les terrassements porteront sur une épaisseur de 0.40 m.

le m².....

Prix n° 14

MATERIAUX CONCASSE 0.20 ET 0.60(POUR COUCHE DE FONDATION)

Ce prix rémunère la fourniture et le transport du matériau, les frais de manutention, la mise en œuvre avec arrosage éventuel, le régalage et le compactage, les essais. Les quantités à prendre en compte résulteront de mètres effectués à partir des épaisseurs fixées des prescriptions fixées au CCTG.

- a) le m³, en 0/60
- b) le m³, en 0/20

Prix n° 15

GEOTEXTILE

Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place d'un géotextile non tissé.

le m².....

Prix n° 16

BORDURES PREFABRIQUEES – CANIVEAUX - BORDURETTES

Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose d'éléments, droits ou courbes, préfabriqués, en béton, sur fondation avec béton compté dans ce prix, pour la confection des semelles, des butées et des épaulements, à hauteur normale ou surbaissée, y compris les coupes éventuelles et la façon des joints. La longueur à prendre en compte sera celle mesurée au fil d'eau (f.e).

- 16 a) le mètre linéaire de bordures T2 (100 bars)
- 16 b) le mètre linéaire de bordures PI (100 bars)
- 16 c) le mètre linéaire de caniveau CS2 (100 bars)

Prix n° 17
GARGOUILLES(EN ACIER)

Ce prix rémunère au mètre linéaire la pose de gargouilles en acier de diamètre 80. Il comprend les terrassements avec évacuation des déblais à la décharge, la fourniture et la pose du tube, l'appareillage, les coupes, le scellement et le béton de fondation.

Le mètre linéaire

Prix n° 18
SABOT OU TETE DE GARGOUILLE

Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de sabot ou tête de gargouille en fonte, le raccordement à la canalisation de diamètre 80mm, le scellement dans la bordure.

L'unité

Prix n° 19
REGARDS GRILLES(0.40X0.40 INTERIEUR

Ce prix rémunère forfaitairement les terrassements avec évacuation des déblais à la décharge, la fourniture et la pose du cadre et de la grille prévus au CCTP et au dessin des ouvrages, les coffrages, les enduits, la fourniture et la mise en œuvre du béton et des aciers incorporés, les remblais derrière les maçonneries conformes au plan joint au présent marché.

L'unité

Prix n° 20
REMISE A NIVEAU DES BOITES DE RACCORDEMENT POUR DESCENTE D'EAUX PLUVIALES

Ce prix rémunère le descellement du cadre, le rehaussement ou l'arasement des parois de la boîte, la reprise des enduits, la repose du cadre et du tampon, l'évacuation des gravats.

L'unité

Prix n° 21
FOURNITURE ET POSE D'UN DRAIN SOUS CHAUSSEE

Ce prix rémunère la fourniture et la pose d'une canalisation sous chaussée d'un diamètre minimum de 80 servant de drain pour l'évacuation d'eau de source, les reprises pour mise en place, les coupes, et tous éléments nécessaires au raccordement

Le mètre.....

Prix n° 22

FOURNITURE ET POSE D'UN BAC DE DESABLAGE

Ce prix rémunère les terrassements jusqu'à 2m de profondeur environ, l'évacuation des déblais, la fourniture et la mise en place d'éléments béton (passage d'homme), tampon fonte, raccordement réseau E.P., remblaiement et remise en état du terrain.

L'unité.....

Prix n° 23

BOUCHES D'EGOÛT AVEC GRILLE

Ce prix rémunère, quel que soit le type, les terrassements avec évacuation des déblais à la décharge, la fourniture et la pose du cadre et du tampon avec grille 750/300, les coffrages, les enduits intérieurs, la fourniture et la mise en œuvre du béton et des aciers incorporés, les remblais derrière les maçonneries pour la construction de l'ouvrage.

L'unité.....

Prix n° 24

BOITE DE BRANCHEMENT

Ce prix rémunère forfaitairement les terrassements avec évacuation des déblais à la décharge, la fourniture et la pose du cadre, du tampon, des coffrages et des éléments préfabriqués

L'unité.....

Prix n° 25

RACCORDEMENT AU RESEAU PLUVIAL

Ce prix rémunère les suggestions de percement et de raccordement de tuyau de tout diamètre sur réseau EP ou galerie existante. Il comprend également la reprise des enduits intérieurs avec évacuation des gravats et toutes suggestions

L'unité.....

Prix n° 26

CANALISATION PVC CR8 DIAM :315 mm POUR BRANCHEMENTS D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de canalisations diamètre 315mm. Il comprend l'ouverture de tranchées, l'évacuation des déblais à la décharge, la mise en place d'un lit de pose, le remblai des fouilles en grave 0/31,5

Le mètre linéaire.....

Prix n° 27
BETON DESACTIVE

Ce prix rémunère la fourniture du matériau fabriqué en centrale, le transport, les frais de manutention et mise en œuvre, le coffrage éventuel, réglage, compactage, lissage, mise en place du désactivant et finitions.

Le mètre cube.....

Prix n° 28
Gravillonnage bicouche

Ce prix rémunère l'exécution d'un gravillonnage bicouche et comprend la fourniture, le transport et la mise en œuvre des gravillons et du liant hydrocarboné, ainsi que le balayage avant enduisage, les sujétions de protection des ouvrages de voirie, des caniveaux et des bordures de rives, le compactage après enduisage, l'évacuation des rejets.

Le mètre carré.....

Prix n° 29
PURGES

Ce prix rémunère la découpe, le rabotage de l'enrobé et le décapage de la couche de base des parties de chaussées abimées ainsi que l'évacuation de ces matériaux. La fourniture et la mise en œuvre d'une grave ciment le réglage et le compactage ainsi que la fourniture et la mise en œuvre d'enrobé à chaud en 0/10 le réglage, le compactage, le cylindrage, les sujétions de raccords.

Le mètre carré.....

Prix n° 30
DEPAVAGE

Ce prix rémunère la dépose et la récupération des pavés sur chaussée ou sur trottoir avec le nettoyage, le chargement, le transport et le stockage au centre technique municipal.

Le mètre carré.....